

ISOLATION BIOSOURCÉS

Du 23 novembre au 27 novembre 2026 à Sainte-Croix-Volvestre (09)

* Formation proposée en présentiel *

**Durée :** 5 journées (35 heures soit 7h x 5 jours)**Délais d'accès :** 3 mois

Public visé : Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, auto-constructeur-trices, étudiant-es, agriculteur-trices, demandeur-euses d'emploi, etc.

>>> **Prérequis :** aucun**PRÉSENTATION RÉSUMÉE**

Une formation complète d'une semaine sur la mise en œuvre des matériaux isolants biosourcés, filière sèche. L'essentiel pour concevoir et mettre en œuvre des parois de qualité. Nous vous proposons de vous accompagner dans la découverte de techniques d'isolations performantes et respectueuses de l'environnement.

**Objectif :**

- Connaître les bases de la physique du bâtiment.
- Connaître les caractéristiques et les procédés de mise en œuvre des isolants bio/géo/sourcés.

**Programme :****Partie Théorique :**

- Comprendre le rôle de l'étanchéité à l'air pour une isolation performante (physique du bâtiment)
- Caractéristiques des matériaux : (physiques, thermique, environnementale)
- Connaître les différents types de mise en œuvre et les outils associés.
- Réception de support
- Connaître les normes et labels en vigueur.
- Connaître les règles professionnelles et avis techniques en vigueur
- Savoir consulter et interpréter les données FDES.
- Savoir implanter des menuiseries
- Connaître les différents types de bardages
- La logistique d'organisation : prix, chaîne de production efficace, stockage, organisation sur chantier.

Partie Pratique :

- Sécurité et protection.
- Maîtriser les principaux outils de mesures, traçage, de coupe et d'assemblage.
- Lecture de plans.
- Mise en œuvre d'une membrane frein-vapeur et accessoires.
- Mise en œuvre des isolants géo/bio/sourcés en panneaux.
- Soufflage et insufflage Ouate de cellulose.
- Mise en œuvre botte de paille
- Mise en œuvre pare pluie
- Mise en œuvre parements



FORMATEUR :

Julien Noury est ingénieur matériaux, concepteur, constructeur, conducteur de chantier, formateur pro paille et matériaux biosourcés, mais aussi sur la gestion et conduite de chantier depuis 15 ans.

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 15. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.
- **Date limite d'inscription le 09 novembre 2026**

Prix : 1500 € TTC les 5 jours

[Adhérez](#)

Virement bancaire ou Chèque à libeller à l'ordre de MV Habitation.

Merci de nous contacter pour les modalités de financement ainsi que les tarifs pour les situations particulières

Prise en charge de la formation

MV Habitation dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **760 90 05 31 09 / Siret : 41755204900047**

Mieux Vivre Habitation est certifiée Qualiopi pour son activité de formation continue. (n° de certificat : FRCM22081)
Conditions remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation en début et fin de stage ainsi qu'une évaluation en situation par le formateur tout au long de la formation.

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle et en atelier

Pour toute demande particulière (handicap,), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- ☐ Paper-board
- ☐ Vidéoprojecteur
- ☐ Support de formation remis aux stagiaires

Méthodes pédagogiques

- ☐ Méthode participative, démonstrative et affirmative
- ☐ Etudes de cas
- ☐ Carnet de détails techniques d'exécution

Outils à apporter

- ☐ Chaussures de sécurité
- ☐ Vêtement de travail et EPI (casque de protection)



Plus de renseignements : Julien NOURY (réfèrent pédagogique) : 06 15 49 67 19 / formation@mvhabitation.com

**DURÉE** : 5 journées (35 heures soit 7h x 5 jours)**BULLETIN REPONSE À COMPLETER****FORMATION**

Isolation Biosourcés

Du 23 novembre au 27 novembre 2026 à Sainte-Croix-Volvestre (09)

* Formation en présentiel *

Date limite d'inscription **le 09**
novembre 2026

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

☐ participera à la formation du 23 novembre au 27 novembre 2026 ☐ 1500 € TTC les 5 jours

Nombre de participants : Montant..... €

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO : ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Demandez-vous la subrogation de paiement à votre OPCO : ☐ oui ☐ nonSouhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation : ☐ oui ☐ non**A retourner par courrier ou par mail avec le règlement à****Date / Cachet / Signature****SCOP Sarl à capital variable MV Habitation****Local : Lieu dit "Les Débats", Le Berreté 09230****SAINTE CROIX VOLVESTRE**

Fibois Occitanie est membre de :

